



## **RÉSISTANCE...**

Résister encore et toujours... Aujourd'hui plus que jamais.

Le nouveau locataire de l'Élysée semble s'être pris d'une passion subite pour commémorer les Résistances. Pas toutes semble-t-il. S'agit-il d'une mémoire sélective faisant l'impasse, entre autres, sur celle de 1851 ? Il est vrai qu'à ce jour aucun monument parisien n'est là pour la rappeler à nos édiles nationaux. Cette Résistance là est donc, sans nul doute, vouée à l'oubli de nos gouvernants.

La fin de la "repentance" marque-t-elle le début d'une histoire officielle qui va gommer tout sujet qui fâche de nos livres d'histoire ? Il n'est pas interdit de le penser et il est grand temps de s'en inquiéter. Mais la France n'a, paraît-il, pas à rougir de son passé qu'il soit colonial ou collaborateur, et en tirer les leçons ne sert donc à rien...

Les Français ont tranché le 6 mai "démocratiquement", nous dit-on. Mais sommes-nous toujours en démocratie ?

Ce régime de la V<sup>e</sup> République concentre entre les mains d'un seul homme, son président, tous les pouvoirs. La "vague bleue" aux législatives va mettre une Assemblée à sa botte. Où se trouve la démocratie dans tout ça ? Il est vrai que, depuis quelques années, la charrue a été mise avant les bœufs en inversant l'ordre des élections : présidentielle et législatives. Ceci n'a pas joué en faveur de l'Assemblée.

Si bien que notre République, aujourd'hui, prend de plus en plus une tournure bonapartiste au détriment du caractère démocratique et social qu'elle est censée avoir. Nombre d'historiens et d'hommes politiques se sont exprimés en ce sens, aussi

on pourra me reprocher "d'enfoncer des portes ouvertes", mais quelques fois, ça va mieux en le disant. (enfin moins mal).

Voilà, c'est dit... Paul CRESP

## **Laïcité ...**

De nombreuses lettres d'adhérents ont suivi la publication de notre brochure sur la loi de 1905. Quelques exemplaires, hélas, ont subi une inversion de pages au brochage, toutes nos excuses à ceux qui l'ont reçue ainsi.

Voici deux extraits de ce courrier :

• *Merci pour le texte de la conférence de Claude Latta qui mériterait une ample diffusion (...). J'ajoute sur ce sujet une vue de l'église de Pierrefitte sur Loire (Allier) où l'inscription "politique" (Liberté-Égalité-Fraternité) a résisté à l'arrêté du préfet de 1851. Très cordialement.*

*André MEUNIER.*

• *J'ai trouvé très intéressante la mise au point de Claude Latta sur la loi de séparation de l'Église et de l'État. (...) Je ne peux m'empêcher de regretter que le rôle de Jaurès, pendant l'Affaire Dreyfus et dans les débats sur la loi de 1905, n'ait pas été rappelé, en une ou deux lignes au moins (...) Or Jaurès, justement, s'est trouvé successivement à la pointe du combat dreyfusard et de la lutte pour la séparation (...) L'Association pourrait signaler (...) un excellent recueil des textes de Jaurès sur la loi de 1905, présenté par Gilles CANDAR intitulé : "Jean Jaurès, Laïcité et République sociale", éd. Le Cherche Midi, Paris VI<sup>e</sup>, 2005, 235 p. 15 €*

*Bien Cordialement. André DASPRE.*

**Un article de Jean-Marie Guillon :**

**Association pour la mémoire des Résistances républicaines**

**Siège social :** Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – **site :** [www.1851.fr](http://www.1851.fr)

**Directrice de la publication :** Colette Chauvin

**Périodicité :** trimestrielle

## **La laïcité, un combat toujours d'actualité.**

*Il y a un peu plus d'un an, en 2005, il n'était question que de laïcité et chacun s'en gargarisait avec plus ou moins de sincérité. Mais notre univers médiatique refoule aussi vite qu'il monte en épingle.*

*L' "événement" - le centenaire de la loi de Séparation de l'Église et de l'État – étant passé, il n'en est plus guère question. Or, plus que jamais – et en tout cas pas moins qu'il y a un an – le combat laïque garde une actualité brûlante, en France et hors de France.*

*L'arrivée au pouvoir, au pouvoir presque total, de responsables politiques dont les prises de position et les initiatives ne tenaient pas que de l'effet d'annonce et de la manipulation ne peut qu'inquiéter. Sur un autre plan, un rapport parlementaire sur les sectes a pointé, il y a quelques mois, les pratiques de groupes dont l'idéologie est aux antipodes de la Laïcité. Or, au cœur de la laïcité, c'est bien de la liberté de conscience dont il s'agit et de l'autonomie de l'individu et de la société vis-à-vis de conceptions qui entendent les soumettre l'un et l'autre.*

*Alors que les religions civiles se sont effondrées, sectes plus ou moins nouvelles et cultes établis paraissent vouloir reconquérir le terrain ainsi laissé en déshérence. Les grandes croyances abritent, et parfois couvent, des tendances sectaires dont l'influence s'accroît. C'est une évidence chaque jour démontrée – et souvent d'une terrible façon – au sein de l'islam, mais les cultes chrétiens ou juifs offrent un cadre souvent accueillant à des communautés aux pratiques totalitaires. Le problème se pose de façon globale, entre autres religions, pour l'islam dont la majorité des interprétations nie ou ignore la laïcité. Mais la récente polémique déclenchée à propos du téléthon par certains catholiques illustre la tentation au sein du haut clergé de la remettre en question et d'imposer au corps social une certaine conception de l'homme. Les attaques, régulières, contre l'esprit des Lumières poursuivent les mêmes objectifs.*

*La laïcité reste un combat. On l'a dit il y a un siècle. Il n'est pas inutile de le répéter. Elle est constitutive de l'identité républicaine dont nous nous réclamons et pour laquelle, aux côtés de libres-penseurs, ont combattu des protestants, des catholiques et des juifs, qui refusaient de se définir d'abord par leur croyance ou par leurs origines.* Jean-Marie GUILLON

## **Un site laïque ...**

<http://laicite.free.fr/patrimoine.html>

En lien avec notre site 1851, il met notamment en ligne un inventaire de notre patrimoine des monuments républicains et laïques dans de nombreux départements : mariannes, inscriptions, écoles, cercles etc... sous le titre :

*"HISTOIRE & PATRIMOINE les routes de la République". À visiter absolument.*

Une exposition en 10 panneaux y est proposée, en vente ou en location, intitulée : *"LA "LAÏCITE EN FRANCE, 100 ans après la loi de 1905, le débat continue"*.

## **Publications ...**

- René MERLE nous communique, de la part de René GIROUSSENS, Président d'honneur de la société des Amis du Vieil Istres le Bulletin (très fourni) du Soixantenaire des Amis du Vieil Istres (Bouches-du-Rhône) (Association adhérente 1851). On peut y lire notamment un article d'Hubert GAY (adhérent 1851) :

*"Un Maire... aux opinions parfaitement avouables" : Joseph-Volomnius ATTE-NOUX (1815-1896) "* qui présente, à travers les péripéties de la vie politique locale, l'enracinement du républicanisme à Saint-Mitre (Bouches-du-Rhône).

- Le collectif de l'Hérault nous fait savoir que son ouvrage *"Les victimes du coup d'État de 1851, listes des inculpés devant la commission mixte de 1852"*, présenté précédemment dans nos colonnes, est épuisé en version papier. On peut, désormais, se le procurer sur CD au prix de 20 € + 2 € de port, auprès de : *Arts et Traditions Rurales,*

Domaine des Trois-Fontaines 34230 Le Pouget (tél/fax 04-67-57-72-91).

- À rappeler : “*Le livre noir des atteintes à la laïcité*”, États généraux de défense de la laïcité, Paris 9 déc. 2006 Bourse du Travail, édité par la Fédération nationale de la Libre Pensée.

- À lire sur le site de René MERLE, un article : “*À propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841*” et des propos liés à l'actualité : “*Lendemain d'élection présidentielle*” et “*À propos de Guy Môquet et de l'instrumentalisation de l'histoire nationale*”.

<http://www.rene-merle.com>

### ***Nos adhérents publient ...***

- Petit rappel pour nos adhérents qui souhaitent voir figurer dans nos lignes la présentation de leurs publications : Ils doivent en informer notre secrétaire chargé de la rédaction de ce bulletin-lettre par courrier électronique, [secrtaire.1851@wanadoo.fr](mailto:secrtaire.1851@wanadoo.fr) ou à l'adresse postale de l'Association.

- Aups le 21 avril : Présentation du “*Cahier rouge du maquis de Canjuers*” et de “*l'homme boussole*” en un seul ouvrage biface. D'un côté le journal de maquis du commandant VALLIER-SIVIRINE annoté par Jean-Marie GUILLON dont nous avons parlé dans notre bulletin n° 34 et de l'autre l'évocation des souvenirs familiaux de Claude et Jean-Michel SIVIRINE, suivis de l'histoire du maquis VALLIER par J-M. GUILLON. Éditions Parole. 83630 Artignosc-Sur-Verdon

[www.editions-parole.net](http://www.editions-parole.net)

*La présentation de cet ouvrage a eu lieu dans la mairie d'Aups, en présence du Docteur ROLANDY, maire et conseiller général, des enfants de Louis PICOCHÉ, chef départemental des maquis, d'anciens du maquis VALLIER (le Docteur Angelin GERMAN et Tony MARIANI), du Docteur Paul RAYBAUD, ancien du maquis FTP*

*d'Aups (camp Robert), de descendants de familles du Haut-Var qui avaient aidé les maquisards. Sous la conduite de Daniel DAUMAS et de Claude RODDIER, les prises de parole ont été entrecoupées de lectures d'extraits du journal par un comédien et chants d'un groupe choral. Nombreuse assistance et grande émotion étaient au rendez-vous. Sous l'œil bienveillant du buste de la République !*

- “*La Garde nationale, entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*”, sous la direction de Serge BIANCHI et Roger DUPUY aux Presses Universitaires de Rennes, mai 2006, 561 p. 24 € Actes du colloque des 24 et 25 mars 2005. De nombreuses contributions d'historiens et notamment de notre ami et adhérent Louis HINCKER par un article intitulé : “*Officiers porte-parole des barricades : Paris, 1848*”.

### ***Courrier ...***

- *J'ai découvert votre association via google. Un de mes ancêtres, François BACCARISSE-AINÉ avoué à Marmande, a participé aux événements du 2 décembre 1851. Il a ensuite été exilé aux États-Unis et est parti par ses propres moyens pour la Nouvelle-Orléans. Mon grand-père m'a transmis plusieurs lettres écrites à sa femme et son fils. Leur lecture n'est pas toujours aisée et j'ai commencé à les saisir.*

*Vous en trouverez un exemple ci-joint. Elles ont le mérite de décrire la vie de cette époque, et la lutte menée pour ses idées... républicaines. Bien à vous et bravo pour ce site. Laurence DUMONT*

Grand merci pour ce courrier-témoignage qu'on peut désormais trouver sur notre site.

[www.1851.fr](http://www.1851.fr)

- À ce propos rappelons l'ouvrage de Michel CORDILLOT : “*La Sociale en Amérique, Dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis, 1848-1922*”, Les éditions de l'Atelier, 2002.

Le personnage de BACCARISSE-AINÉ ne figure pas dans ce livre, mais Michel CORDILLOT nous a fourni des éléments

détaillés de sa vie très active aux États-Unis que nous transmettons à sa descendante, Laurence DUMONT.

- Sur notre site également : une étude très complète, en quatre parties, de Jean SALOMONE : *“Seillans, Les années tumultueuses, 1848-1852”*.

### ***La société du 10 décembre, suite...***

Le romancier Jean-Baptiste EVETTE nous avait questionnés sur cette société. Il nous a transmis une suite à ses recherches :

*J'ai poursuivi un peu l'enquête sur la société du 10 décembre :*

*Elle aurait tenu ses réunions rue Montmartre, dans un local où aurait figuré un autel bleu piqué d'abeilles d'or au-dessus duquel trônait les portraits du duc de Reichstadt, de Napoléon 1<sup>er</sup> et du président.*

*D'après l'Histoire du Second-Empire de Taxile Delord, elle s'illustra en rossant sur la place du Havre, à Paris, les passants qui refusaient de crier « Vive l'Empereur », au moment du débat à l'Assemblée sur la modification qui aurait permis au prince-président d'exercer un deuxième mandat. (...) M. de la Guéronnière la dénonça dans un article paru dans La Presse, intitulé « L'Empire au bâton ». Par ailleurs, sur la foi du témoignage d'un nommé Alais, transmis par le commissaire de police Yon attaché à l'Assemblée, la commission permanente de l'Assemblée se persuada que vingt-six des membres les plus exaltés de la Société du 10 décembre avaient prévu d'assassiner le général Changarnier et M. Dupin, président de l'Assemblée. Le journal des débats a raconté cette conspiration. Une délégation se rendit au Ministère de l'intérieur qui ne proposa que la suspension du traitement du commissaire Yon. L'Assemblée prit le commissaire sous sa protection et se chargea de lui maintenir sa rémunération. Une note du préfet Carlier, pourtant bonapartiste, cité par Larousse dans l'article que le grand dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle consacre à cette société, signale qu'elle « est, comme toutes les sociétés de ce genre, composée*

*d'intrigants et d'hommes tarés qui, sous prétexte de faire le bien par dévouement, cherchent à se poser pour l'avenir et sont dévoués à leurs intérêts et à leurs passions ». Il semble qu'elle ait été dissoute le 7 novembre 1850.*

*Ces renseignements ont été glanés sur Gallica, le site de consultation en ligne de la BNF qui propose bon nombre d'ouvrages sur le Coup d'État et le Grand Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle. [www.gallicabnf.fr](http://www.gallicabnf.fr)*

*Jean-Baptiste EVETTE*

### ***Humour...***

Caricature de Daumier à propos de Ratapoil. Elle n'a rien perdu de son actualité



– Belle Dame, voulez-vous bien accepter mon bras ?

– Votre passion est trop subite pour que je puisse y croire !

### ***Humour... noir...***

- Nous avons eu, dans le passé celui que Victor HUGO a appelé *Napoléon le petit*, de triste mémoire.

- Plus récemment, dans les années 1960, Le dessinateur Sempé et le scénariste René Goscinny nous ont offert une suite de très amusantes histoires *du Petit Nicolas*.

- Parlera-t-on dans les années futures de *Nicolas le petit*, (pas forcément en raison de sa taille) et en quel termes ?